

La biodiversité en question

Présentation du dossier thématique

Yves Petit-Berghem



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/paysage/9828>

DOI : [10.4000/paysage.9828](https://doi.org/10.4000/paysage.9828)

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Yves Petit-Berghem, « La biodiversité en question », *Projets de paysage* [En ligne], 13 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/9828> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.9828>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Projets de paysage

La biodiversité en question

Présentation du dossier thématique

Yves Petit-Berghem

- 1 La biodiversité est une réalité complexe qui se situe à plusieurs niveaux : les gènes, les espèces, les habitats, les écosystèmes. Inscrite dans un territoire modelant un paysage en évolution permanente, cette biodiversité est le résultat d'activités passées et des modes de relation que l'homme a entretenus avec la nature. Elle constitue à la fois un patrimoine « naturel » irremplaçable, une source de multiples services rendus à la société et un support direct ou indirect de multiples activités humaines, levier d'innovation et d'emplois. Sa conservation constitue l'un des grands enjeux actuels en matière d'environnement et de développement durable.
- 2 La notion de biodiversité est complexe et ses différents niveaux ne sont pas toujours identifiés par les acteurs. Elle appartient tantôt au langage ordinaire, tantôt elle est mobilisée par les scientifiques comme un concept explicatif. Elle est dans le paysage intimement liée à la perception et à la matérialité biologique directement visible et appréhendable dans l'espace. Dans ce dossier, la végétation sauvage ou cultivée retient l'attention de tous les acteurs alors que d'autres formes de diversité du vivant, notamment celles hébergées par les sols, sont absentes ou minorées. Force est de constater que le végétal est plus facile à voir et à étudier car il structure le paysage et participe à la constitution d'ambiances paysagères pérennes ou changeantes au gré des saisons. En ville ou en campagne, la diversité végétale arborée tient une place particulière : elle suscite de nouvelles réflexions sur l'analyse spatiale (Ceapraz *et al.* ; Maire *et al.*) et contribue aussi au renouvellement des discours et des pratiques professionnelles des concepteurs de projets (Dacheux-Auzière *et al.*).
- 3 Depuis quelques années, de nombreux programmes et actions de recherche favorisent l'interdisciplinarité, les transversalités dans le domaine de la biodiversité, et permettent le rapprochement entre science, société et politique (Darney). Cette volonté est également affichée par l'État dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020. Une préoccupation majeure dans ces programmes de recherche concerne la transmission des connaissances et la manière dont elle est utilisée dans l'action politique. Si le transfert du concept de biodiversité de l'écologie dans

l'aménagement du territoire met en valeur de nouvelles priorités avec la prise en compte croissante du rôle d'une biodiversité ordinaire et fonctionnelle fournissant des services dont l'homme pourrait être le bénéficiaire, il soulève aussi le problème de l'utilisation des savoirs naturalistes et de leur mobilisation dans les outils techniques et les procédures d'aménagement du territoire.

- 4 L'expertise naturaliste à visée normative tend parfois à s'éloigner des préoccupations sociales (Gaberell et Salomon Cavin). Or, la biodiversité dans le paysage nécessite d'articuler préoccupations sociales et biologiques et de développer un corpus de connaissances qui puissent être discutées et partagées pour le bien commun. De fait, le concept de biodiversité ne devient réellement opérationnel que s'il s'inscrit dans une dynamique d'échange des savoirs entre des acteurs qui apportent leurs connaissances ou leurs expériences. Cet échange est une manière de renforcer les capacités coopératives et de donner du sens aux projets. Il invite à s'interroger sur les frontières entre les formes « savantes » du savoir (académique, scientifique) et des formes que l'on pourrait appeler « ordinaires », « vernaculaires », partagées par des catégories d'acteurs s'intéressant au vivant (horticulteurs, jardiniers, usagers...). Il pointe la nécessité de créer plus de porosité dans les savoirs et de trouver des modes opératoires de transmission et de conscientisation efficaces (Consalès *et al.* ; Grenet *et al.*).
- 5 Cette hybridation des savoirs est d'autant plus importante car la biodiversité sert souvent d'outil et permet de développer des stratégies de communication ou un parti pris projectuel dans des opérations d'aménagement. Dans cette perspective, l'outil sert de cadre à la mise en place de politiques publiques (Thuy An Pham) ou révèle de nouveaux enjeux locaux utiles à la mise en place de démarches participatives (Maire *et al.*). Il pose aussi la question de l'identification de la notion et de son appréciation dans les axes stratégiques des projets (Gramond). Pour tous les acteurs, la biodiversité est en effet porteuse de valeurs qui renvoient dans le domaine du paysagisme à des questions d'éthique ou d'esthétique. Ces valeurs liées aux usages comportent une part de subjectivité mais soulignent différentes formes d'expression du vivant alors que les scientifiques développent un discours souvent alarmiste sur l'extinction des espèces ou la dégradation irréversible de la biodiversité. Parallèlement, la notion de services s'accompagne d'une volonté d'estimer la valeur économique de la biodiversité qui revient à poser la question de son utilité et de son éventuelle substitution. Une telle approche peut inquiéter d'autant plus que l'on ne sait pas mesurer la biodiversité – une faible fraction des espèces ayant été recensée – et que la disparition ou la dégradation d'un milieu peut nuire à certaines espèces et profiter à d'autres, d'où la complexité d'appréhender cette question.
- 6 Bref, bien plus qu'une liste d'espèces menacées ou en voie de disparition, la biodiversité dans le paysage est polymorphe et s'aborde comme un processus dynamique qui en fait le résultat d'interactions multiples avec les sociétés. Cette biodiversité ne doit pas s'affranchir des lieux, des particularismes locaux en faisant fi des acteurs dans la diversité de leur culture et de leur mode de pensée. Elle invite à la nécessité de questionner les nouveaux discours sur l'écologisme et d'examiner les présupposés culturels qui sous-tendent les pratiques de protection ou de conservation de la nature.

AUTEUR

YVES PETIT-BERGHEM

Yves Petit-Berghem est professeur et géographe, École nationale supérieure de paysage (ENSP Versailles), Laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep).
y.petitberghem[at]ecole-paysage[dot]fr